

Entrons dans le nouveau CO!



Photo: F. Grobet

Le nouveau cycle d'orientation a vu le jour lors de cette rentrée 2011 au même moment que la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER), conformément au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande. Souple, la nouvelle structure doit permettre aux élèves d'évoluer, de réaliser leurs ambitions et d'atteindre les plus hautes exigences. La première année propose des disciplines identiques à tous les élèves, puis, les années suivantes, des sections aux effectifs adaptés. L'orientation promotionnelle est mise en place grâce au système de passerelles. Vous découvrirez les défis de ce nouveau CO, auquel nous consacrons le dossier de la présente édition, en pages 18-19, par la voix du nouveau directeur, M. Pierre Kolly, ainsi qu'en pages 20 et 21.

«Proposer à chacun le meilleur projet possible»

Rencontre Pierre Kolly, nouveau directeur général du cycle d'orientation, parle avec passion des projets de cette école.

«Vous en connaissez des jobs plus intéressants?» Quand on lui demande ses motivations pour occuper depuis le 1^{er} juillet 2011, le poste de directeur général du cycle d'orientation, il renvoie la question. Car pour Pierre Kolly «il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif». A plus forte raison celui du CO qui doit «concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels». Concrètement: offrir à chaque élève une orientation à l'issue des trois ans, tenir compte de leurs désirs et de ceux de leurs parents désireux d'avoir la formation la plus «élevée» possible.

Quand on y pense, cela tombe plutôt bien, puisque le nouveau CO, en vigueur depuis la rentrée de fin août, prévoit un certain nombre de mesures visant à atteindre le double objectif énoncé. D'abord, la question des regroupements. Il s'agissait de rééquilibrer les effectifs d'élèves qui voyaient 80% d'entre eux fréquenter en première du CO le regroupement le plus exigeant, avec, par la suite, un certain nombre d'élèves appelés à connaître «une promotion par l'échec» pour reprendre l'expression de Georges Schürch, prédécesseur de Pierre Kolly. Rééquilibrage il y a bel et bien, puisque le nouveau regroupement 3, celui censé amener les élèves vers les filières gymnasiales, accueille 60% des effectifs. Les regroupements 2 et 1 accueillent pour leur part respectivement 28% et 12% des élèves.

Discrimination positive

«Ces chiffres correspondent aux prévisions», se réjouit Pierre Kolly. Des

prévisions sur lesquelles s'est basé le Grand Conseil pour définir une enveloppe budgétaire supplémentaire de 30 millions de francs pour la mise en place du nouveau CO. Or la répartition des effectifs a une incidence directe sur le nombre d'enseignants, donc sur les coûts. Les autres mesures prévues au CO ont pu également entrer en vigueur: d'abord les passerelles, permettant une réorientation essentiellement à la hausse (voir en page 21) et qui ont bénéficié cette année de dix-sept postes supplémentaires; ensuite l'insertion de quatre des vingt établissements du CO au sein du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) – jusqu'ici réservé aux écoles primaires – avec quatre postes de conseillers sociaux et d'enseignants supplémentaires.

«Dans l'attribution des ressources, le cycle procède depuis longtemps à une discrimination positive dans certains établissements sur la base d'une observation de l'environnement socio-économique des élèves qui les fréquentent», précise Pierre Kolly. Au-delà des nouvelles affectations, l'insertion de certains établissements dans le REP constitue une reconnaissance renouvelée des difficultés que connaissent les enseignants. La démarche vise également à favoriser une meilleure coordination des mesures de soutien aux élèves entre le primaire et le cycle.

Autre innovation prévue par cette rentrée, l'étalement, sur trois ans, de l'aide à l'orientation. «Nous entamons un processus dans lequel nous souhaitons associer l'ensemble des acteurs: conseillers de l'Office d'orientation et de formation professionnelle et continue, enseignants, parents,

etc.», explique Pierre Kolly. Il ajoute: «Pour l'orientation d'un jeune, il s'agira de travailler sur deux axes: le développement maximal de ses compétences et sa capacité à se situer par rapport à celles-ci. On ne pourra pas faire de tous les élèves des avocats ou des médecins, mais il importe de garantir le respect de chaque individu en l'aidant à choisir le meilleur projet et en accompagnant les familles parfois déçues lorsque les débouchés ne correspondent pas totalement à ce qu'elles avaient imaginé».

«Il n'y a rien de plus passionnant que de mettre en œuvre un système éducatif»

Pierre Kolly

Taillé pour le poste

Sensible, enthousiaste, optimiste, volontiers taquin, Pierre Kolly sait que la tâche qui l'attend – à laquelle on peut ajouter la mise sur pied d'une seule direction générale pour tout l'enseignement obligatoire (lire l'encadré ci-contre) – est grande. Il ne s'en formalise pas trop: «Si j'avais aimé les situations simples, je ne serais pas venu ici.» D'autant qu'il sait que l'institution ne manque pas d'atouts: «Le corps professionnel du CO a le taux de formation le plus élevé du canton car pratiquement tous nos collaborateurs ont un master». Lui aussi a des atouts. Se définissant comme «un homme de l'administration publique», titulaire



Pour Pierre Kolly, «le nouveau CO doit concilier une demande collective issue du débat démocratique et l'expression des besoins individuels.»

d'un master en sciences de l'éducation, didactique des mathématiques, ayant enseigné la culture générale à des élèves migrants et ayant fait de la formation pour adultes, il semble taillé pour le poste. Le Conseil d'Etat en est convaincu qui, lors de sa nomination disait à propos de Pierre Kolly que «la richesse de ses expériences et sa connaissance de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire genevois lui permettent de couvrir tous les domaines liés à son nouveau poste». ■

Vers une direction unique pour l'enseignement obligatoire

Engagé le 1^{er} février 2011, avec comme objectif de remplacer dès le 1^{er} juillet Georges Schürch au poste de directeur général du cycle d'orientation, Pierre Kolly a endossé dès le début une autre casquette: celle de chef de projet pour la réorganisation de l'enseignement obligatoire, à savoir le regroupement du primaire et du cycle d'orientation

sous une même direction. «Il ne s'agit pas de faire de ce projet quelque chose de pharaonique, c'est un regroupement essentiellement administratif. L'objectif est d'être encore plus orientés vers les usagers, maîtres et enseignants», souligne Pierre Kolly. La phase de consultation débute cet automne et la direction unique se profile à l'horizon 2013.

Un nouveau cours de langue et culture latines!

Cycle d'orientation Avec la nouvelle organisation, un cours de langue et culture latines est introduit en première année du cycle d'orientation.

Tous les élèves de 9CO – la première année du cycle d'orientation – suivent désormais un cours de langue et culture latines (LCL) à raison d'une période par semaine. Cet enseignement sera évalué et intégré dans la moyenne de français du dernier trimestre.

«Le cours de LCL fait éclater un cadre qui réservait l'accès à la culture romaine à certains. Nous avons l'ambition que cette formation humaniste enrichisse tous les élèves», explique Isabelle Nicolazzi, directrice du service de l'enseignement à la direction générale du cycle d'orientation (DGCO). L'étude de la langue et de la culture antiques et romaines permettra à l'ensemble des élèves de 9^e de connaître des références culturelles qui éclairent le présent.

«**Nous avons l'ambition que cette formation humaniste enrichisse tous les élèves**» Isabelle Nicolazzi

Tel qu'inscrit dans le Plan d'études romand (PER), l'apprentissage des langues vise en priorité à développer un regard d'ouverture et de comparaison. «Il ne s'agit pas d'un cours de langue *hors-sol*», précise Rodrigue Eckert, chargé de mission à la DGCO.



Photo: F. Grobet

Le cours de LCL s'appuie sur un manuel qui met l'accent sur l'importance de la culture et des textes romains dans notre société.

«L'apprentissage s'ancre dans une culture. Les élèves travaillent avec des textes authentiques pour éclairer des faits de langue.»

Similitudes et différences

En partant par exemple de l'origine des langues romanes, il faut identifier des similitudes et des différences. La démarche permet de sensibiliser les élèves au vocabulaire latin dans une perspective étymologique. Les cas de la langue latine trouvent un écho dans ceux de l'allemand. D'une manière générale, avec le latin, un nouvel éclairage est porté sur les difficultés orthographiques et grammati-

cales rencontrées au jour le jour pour communiquer.

Le cours de LCL fait également la part belle aux persistances de la culture latine dans nos sociétés. «L'Empire romain ne touchait pas que l'Europe mais toute la Méditerranée, incluant notamment l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient», souligne Rodrigue Eckert. La Rome antique s'y exprime encore à travers des thèmes, des représentations, des proverbes communs à toutes et tous... Le cours s'attardera ainsi sur l'héritage romain au sens large: divinités, organisation de la famille, vie quotidienne, organisation des villes.

Aide au choix du profil

En complément au cours de LCL, pendant les deux derniers trimestres de 9CO, les élèves de R3 – le regroupement aux exigences les plus élevées – suivront une période de *promotion de la langue latine*. Cette aide doit leur permettre de choisir ou non le profil *Latin* de la section *Littéraire et scientifique* en 10, puis 11CO (les deux autres profils de cette section sont *Langues vivantes* et *Scientifique*).

Ce cours – qui ne fera pas l'objet d'une évaluation – permettra de découvrir plus systématiquement le fonctionnement de la langue. Il sera aussi l'occasion de comprendre que l'apprentissage du latin demande un effort similaire à celui mis en jeu pour l'allemand ou l'anglais, avec des stratégies de mémorisation et des compétences à assimiler pour comprendre les textes. ■

Mise en route de l'ascenseur promotionnel

Cycle d'orientation Se fondant sur un véritable contrat entre l'élève, sa famille et l'établissement, le système des passerelles soutient le cercle vertueux de l'«orientation promotionnelle».

Les premières passerelles ont été créées dès le début de l'année scolaire. Avec l'introduction du nouveau cycle d'orientation, les exigences d'entrée en 9CO (nouvelle numérotation) se sont resserrées (voir encadré). Les passerelles doivent permettre de progresser vers un regroupement différent: de R1 en R2 ou de R2 en R3. «On remplace le toboggan par l'ascenseur», résume Pierre-Antoine Bertoli, directeur du cycle du Vuillonnex.

«Orientation promotionnelle»: tel est le nouveau mot d'ordre. Il s'agit désormais de soutenir les efforts d'élèves motivés et non plus de contenir la démotivation qui peut accompagner une situation d'échec. Première disposition de ce cercle vertueux, un nombre d'élèves par classe adapté aux regroupements: limité à 14 en R1, 18 en R2 et 24 en R3. Ainsi posées, les passerelles se déploient en jouant sur différents types de soutiens, directement en classe ou à d'autres moments de la semaine. Aux établissements de retenir les solutions les plus adaptées au contexte scolaire et social où ils évoluent.

Les passerelles reposent sur la détermination de l'élève, de sa famille et de l'établissement. Les trois partenaires signent dans ce sens un «contrat» où est inscrit l'objectif et où sont décrits les moyens. Par ce document dûment signé, les parents s'engagent à soutenir leur enfant dans son travail. L'élève, quant à lui, s'engage à fournir les efforts nécessaires, à faire preuve d'un bon comportement et à respecter le cadre défini

(matériel, devoirs, ponctualité, etc.). La notification d'un bilan de l'opération est prévue en termes d'objectif atteint ou non.

Classes «turbo»

La direction générale du cycle d'orientation a détaillé une dizaine de «modalités de passerelles». Les unes visent plutôt à modifier les méthodes de travail des élèves et à développer ainsi leur autonomie. D'autres ont pour but de les aider à compléter leurs connaissances. Ainsi, par exemple, certains établissements peuvent mettre sur pied des classes dites «turbo» dès le premier trimestre. Ces structures accueillent momentanément, sur tout ou partie du temps scolaire, des élèves de plusieurs classes pour les préparer de façon intensive et multidisciplinaire à la réorientation.

Les efforts portent plus particulièrement sur l'apprentissage du français, des mathématiques et de l'allemand, c'est-à-dire trois disciplines dont les progressions et les niveaux d'attentes sont différents selon les regroupements.

En fin d'année, les passerelles soutiendront les efforts des élèves qui souhaitent passer dans une section différente: *Langues et communication* plutôt que *Communication et technologie*; *Littéraire scientifique* en place de *Communication et technologie*. Elles pourront accompagner un «redoublement promotionnel» dans un autre regroupement de 9CO. Et finalement, dans trois ans, elles pourront permettre à des élèves de préparer une évaluation commune (EvaCom) plus exigeante. ■

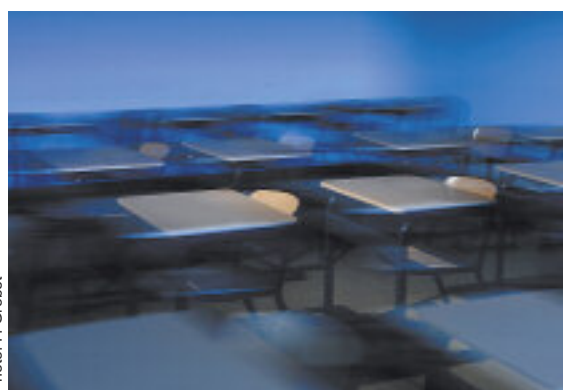


Photo: F. Grobet

Dans certains établissements, des classes «turbo» préparent les élèves de façon intensive et multidisciplinaire à la réorientation.

TROIS REGROUPEMENTS EN 9CO

Les élèves de 9CO intègrent un des trois regroupements selon les normes suivantes:

Regroupement 1

Elèves ayant obtenu à la fin de l'école primaire une moyenne annuelle égale ou supérieure à 3 dans chacune des disciplines de passage (français I, français II, mathématiques).

Regroupement 2

Elèves ayant obtenu un total minimum de 11,5 avec une moyenne égale ou supérieure à 3,5 dans chacune des trois disciplines de passage.

Regroupement 3

Elèves ayant obtenu un total minimum de 14,0 avec une moyenne annuelle égale ou supérieure à 4,0 dans chacune des trois disciplines de passage.

Les mêmes disciplines sont enseignées dans les trois regroupements.